

<https://www.aefinfo.fr/depeche/701262>

✍ Elise Le Berre

🕒 6 min read

Gabriel Attal souhaite des structures spécialisées pour les élèves représentant une menace

Interrogé le 19 octobre 2023 sur la sécurisation des bâtiments scolaires suite à l'attentat d'Arras, Gabriel Attal estime que, dans certains cas, "le niveau d'embrigadement de certains élèves est tel que nous allons travailler avec les ministres de la Justice et de l'Intérieur, pour les sortir des établissements". Précisant réfléchir à "des structures spécialisées" pour accueillir ces élèves, il annonce vouloir prendre "toutes les mesures nécessaires conservatoires d'exclusion". Il revient aussi sur les mesures envisagées suite à la rencontre avec les collectivités et les alertes à la bombe.



"C'est le sens de ma mission que de faire en sorte que nos élèves et enseignants soient protégés chaque jour", déclare Gabriel Attal, sur France 2 le 19 octobre 2023. Libre de

droits

"L'école doit être un sanctuaire, on doit toujours y être plus en sécurité à l'intérieur, qu'à l'extérieur ; c'est ce principe qui me guide", déclare Gabriel Attal sur *France 2* le 19 octobre 2023, interrogé sur la question de la sécurité des établissements scolaires, alors que l'attentat d'Arras, qui a coûté la vie à un enseignant et blessé trois personnes, a remis ce sujet au cœur des débats.

Des "structures spécialisées" pour accueillir les élèves signalés

Évoquant le chiffre de "1 000 mineurs fichés S" annoncé par Gérald Darmanin, le ministre de l'Éducation précise : "au sein de ces mineurs, certains ont été signalés par des personnels de direction, pour des faits laissant penser à une menace ou une dangerosité. Nous sommes en train d'évaluer leur nombre, qui est de plusieurs dizaines". Tout en assurant "croire au rôle de l'éducation", Gabriel Attal considère, que, pour certains élèves, "parfois, le niveau d'embrigadement est tel qu'on ne se bat pas à armes égales".

Dès lors, il annonce qu'il va "travailler avec les ministres de l'Intérieur et de la Justice à des mesures pour "sortir des établissements scolaires des élèves qui constituent potentiellement une menace, signalés par des enseignants en raison de propos tenus ou d'actes commis".

Invoquant le principe de protection, il ajoute qu'il faut "penser à des structures spécialisées pour accueillir ces élèves", et qu'il prendra "toutes les mesures conservatoires d'exclusion nécessaires. L'école doit être un sanctuaire, je ne veux pas mettre nos personnels, agents et élèves en situation de danger, j'assume de dire que des élèves doivent être sortis de nos établissements".

accompagner les collectivités pour une "expertise dédiée à la sécurité"

Sur le sujet de la sécurité des établissements, le ministre revient sur la rencontre organisée mercredi avec les collectivités locales ([lire sur AEF info](#)). Elle a abouti à une déclaration commune, "assez rare", avec ces dernières, parue le soir de la rencontre. Le ministre rappelle que, si "la question des bâtiments scolaires relève de la compétence des collectivités, nous avons une responsabilité collective, protéger nos agents et élèves".

Sur les 60 % des établissements ayant répondu à l'enquête flash lancée mercredi, rapporte le ministre, "deux tiers ont renforcé la sécurité ces dernières années".

L'État et les collectivités relèvent que "la mise en œuvre de dispositifs techniques supplémentaires exigeront un effort financier significatif dont la charge ne pourra pas être portée par les seules collectivités". Ces dernières appellent régulièrement, en effet, à un soutien financier de l'État.

Par ailleurs, "elles ont besoin d'être accompagnées par une expertise dédiée à la sécurité de la part des services de l'État et bien articulée avec l'ensemble des problématiques touchant les locaux scolaires. Les futurs diagnostics de sécurité pourront être réalisés en lien avec les collectivités locales compétentes", poursuit le ministre. Ces diagnostics concernent :

- "les bâtiments scolaires,
- leurs abords immédiats,
- la formation de l'ensemble des personnels intervenant dans les établissements, qu'ils soient agents de l'Éducation nationale, des collectivités territoriales ou de leurs prestataires".

Le ministre et les collectivités se réuniront à nouveau pour échanger sur ces sujets, "d'ici à la reprise des cours qui aura lieu le 6 novembre".

transports et dispositif d'alerte : les attentes de Régions de France

Par ailleurs, Carole Delga, présidente de Régions de France, interpelle le 18 octobre Gérald Darmanin pour lui demander "d'agir urgemment sur deux volets :

- le renforcement de la sécurité des établissements mais aussi des transports scolaires,
- une meilleure articulation entre les forces de l'ordre, les rectorats, les établissements scolaires et les collectivités locales".

Autre requête adressée à l'Intérieur : "associer tous les agents régionaux des lycées, comme les prestataires de transports scolaires, aux formations en matière de posture de sécurité et de bons réflexes à avoir en cas d'intrusion". Enfin, Carole Delga propose d'installer dans chaque lycée "un dispositif d'appel d'urgence relié directement aux

commissariats et aux gendarmeries ainsi qu'un renvoi des images de vidéo protection en direction des unités ou centres de supervision".

Enfin, "quelle que soit la solution retenue" par les collectivités, surveillance humaine ou portiques, cela doit s'adapter à la réalité des différents lieux", explique Gabriel Attal.

299 fausses alertes à la bombe depuis la rentrée

Depuis la rentrée, il y a eu "299 fausses alertes à la bombe, 75 rien qu'aujourd'hui", précise Gabriel Attal, avant d'ajouter que "plusieurs interpellations ont eu lieu, dont des élèves. Il faut des exemples : dans le contexte actuel, cela peut être profondément traumatisant pour les élèves et personnels". "J'assume cette très grande fermeté et sévérité, il y aura des condamnations : ce type d'acte est puni de jusqu'à trois ans d'emprisonnement", précise le ministre.

Par ailleurs, à date, "un peu plus de 500 contestations" ont été recensées lors de l'hommage à Dominique Bernard et Samuel Paty. "Nous saisissons systématiquement le procureur et dans, les cas les plus graves, nous demandons l'exclusion à titre conservatoire sans conseil de discipline", précise Gabriel Attal.

Generated with Reader Mode